CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E78564** **VALABLE JUSQU'AU** **17/06/2027**

ÉDITÉ LE 29/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2003

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/12/2015

Capital : 70 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAEN 2003B50174

Siret : 450 358 411 00012

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 6522780-1

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 113551909

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 113551909

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : SOCIETE OZANNE D.B

Sigle : OZANNE DB

4 RUE DE LA POMMERAIE
ST SEVER CALVADOS
14380 NOUES DE SIENNE

Téléphone : 02 31 68 81 93 **Fax :**

Portable : 0674270702

Responsabilité légale :
BARON NICOLAS GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Site Internet :

E-mail : ozanne.db@orange.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 300 208 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée)	5	16/05/2024
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée)		16/05/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/06/2026 11:20

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025